

Montreux
Jazz Festival

Montreux Jazz Festival

LUNDI
28 AVRIL
2025

SÉANCE D'INFORMATION PUBLIQUE

ORDRE DU JOUR

1. Mot du syndic

2. Montreux Jazz Festival 2025

Présentation du projet

Horaires des zones

Planning des travaux

Fonctionnement Place du Marché

Plan mobilité Festivaliers

3. Restrictions de circulation et sécurité

Restrictions de circulation de 17h à 2h

Stationnement Grand-Rue

Procédure pour autorisations

Sécurité

4. Contacts

5. Questions-réponses

6. Apéritif

INTERVENANTS

OLIVIER GFELLER Syndic - Commune de Montreux

MATHIEU JATON CEO - Montreux Jazz Festival



1

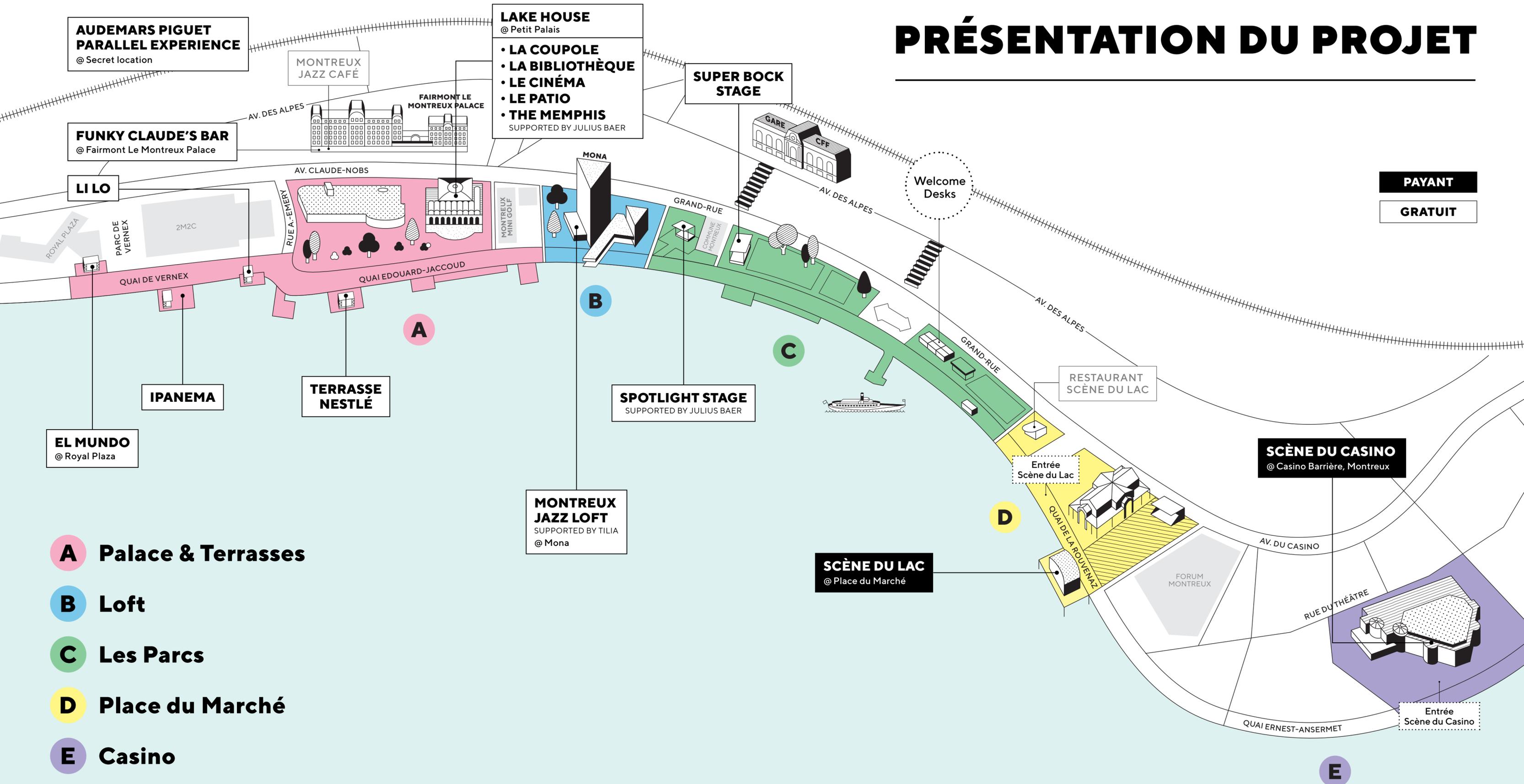
Mot du Syndic

2

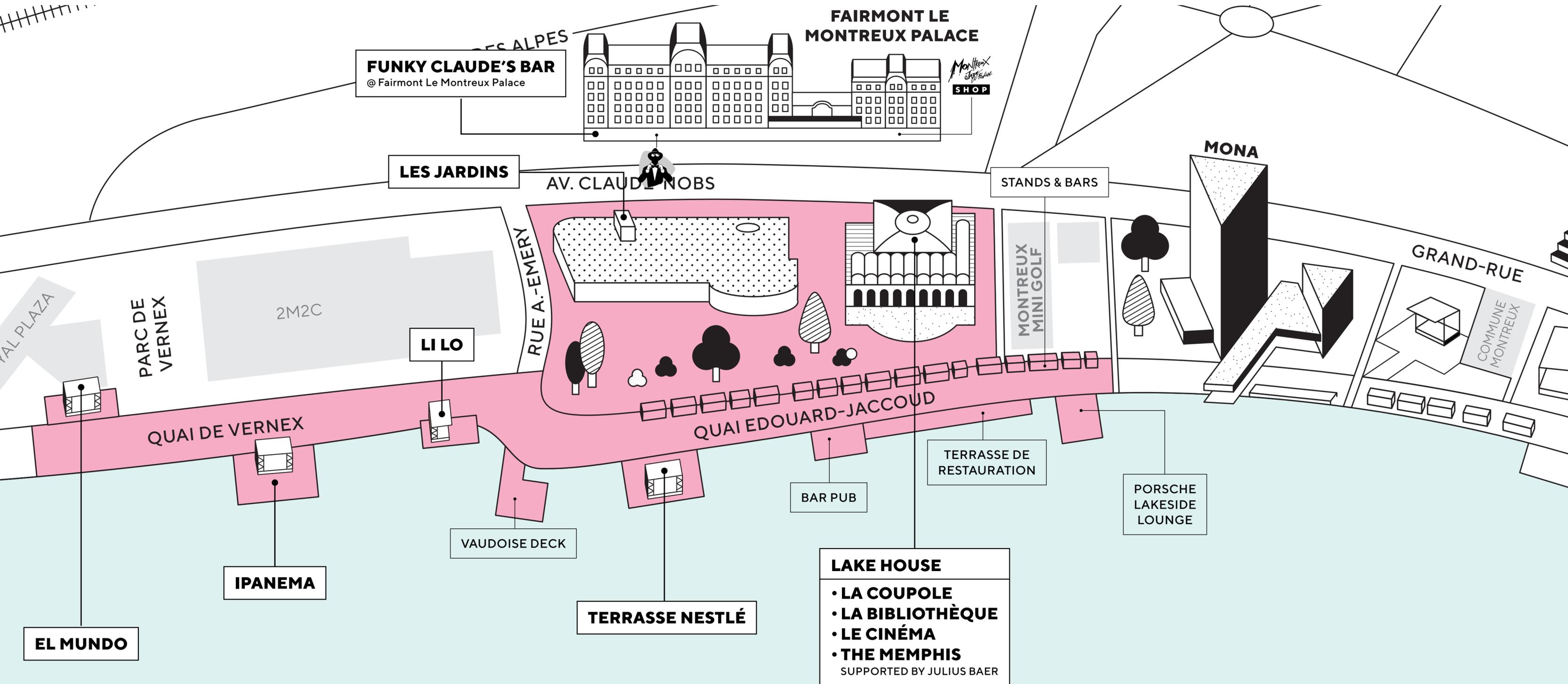
Montreux Jazz Festival 2025



PRÉSENTATION DU PROJET

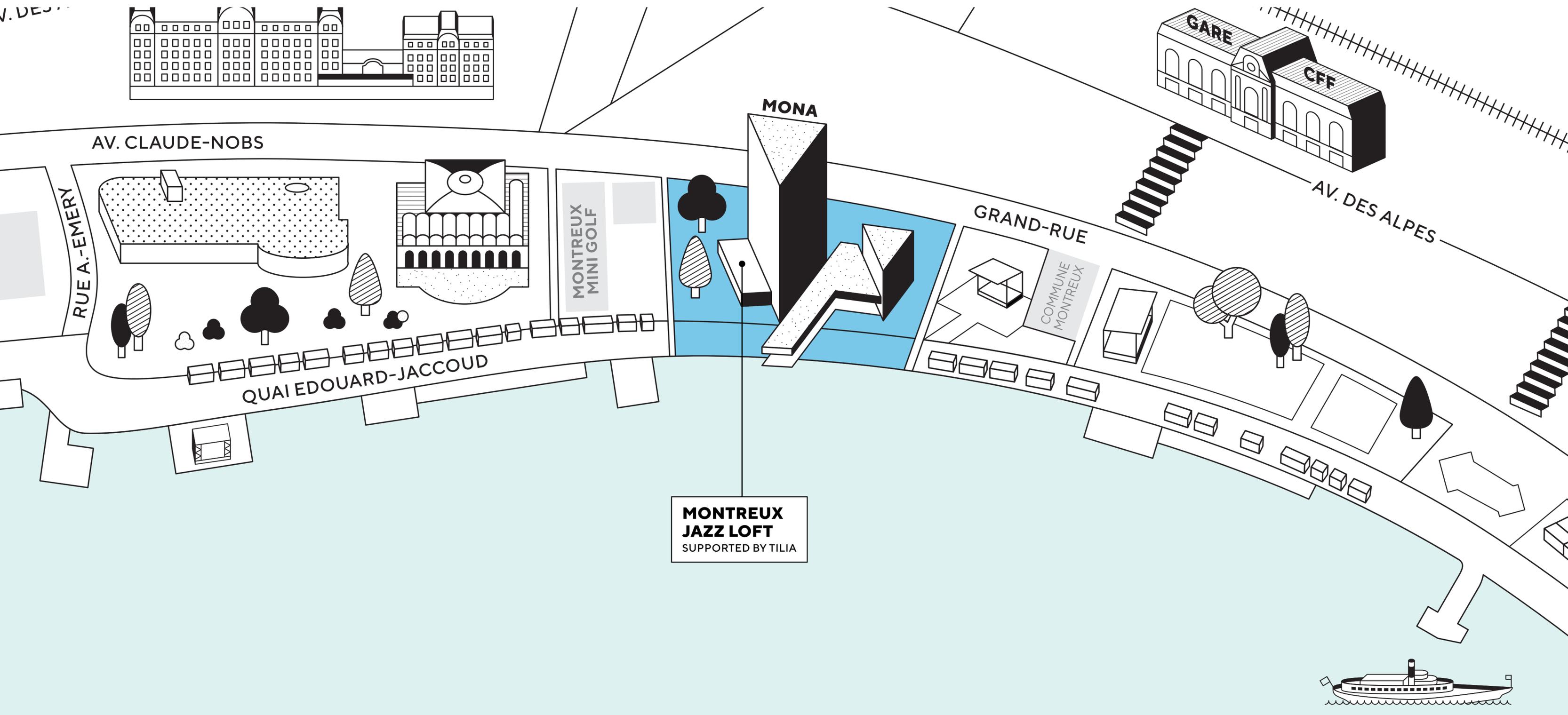


PALACE & TERRASSES



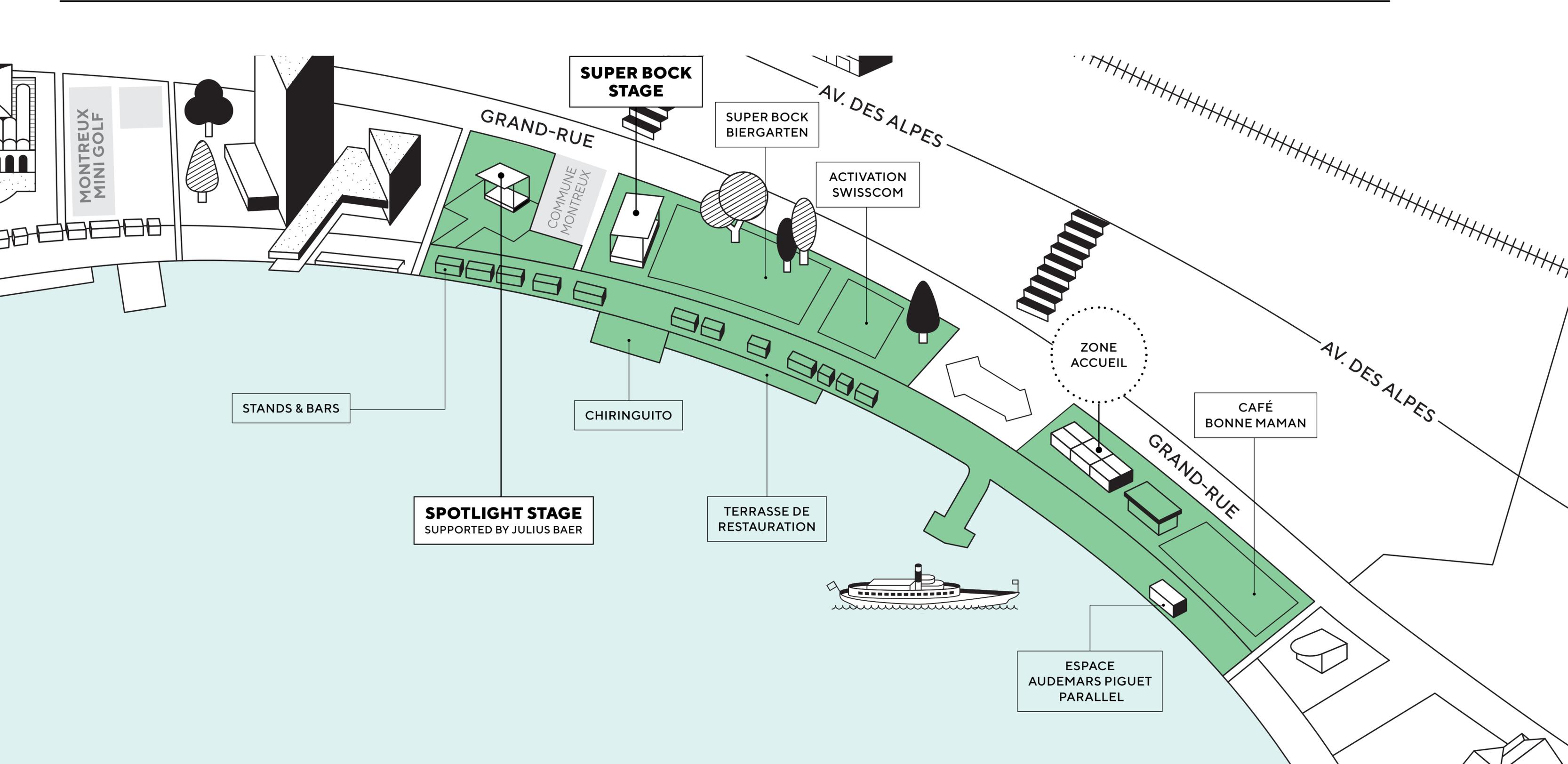
ZONE B

LOFT



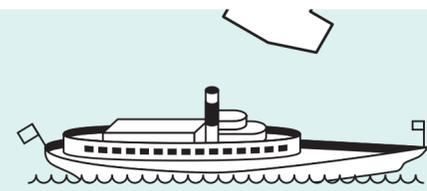
**MONTREUX
JAZZ LOFT**
SUPPORTED BY TILIA

LES PARCS



ZONE D

PLACE DU MARCHÉ



RESTAURANT SCÈNE DU LAC

ENTRÉE
SCÈNE DU LAC

SCÈNE DU LAC

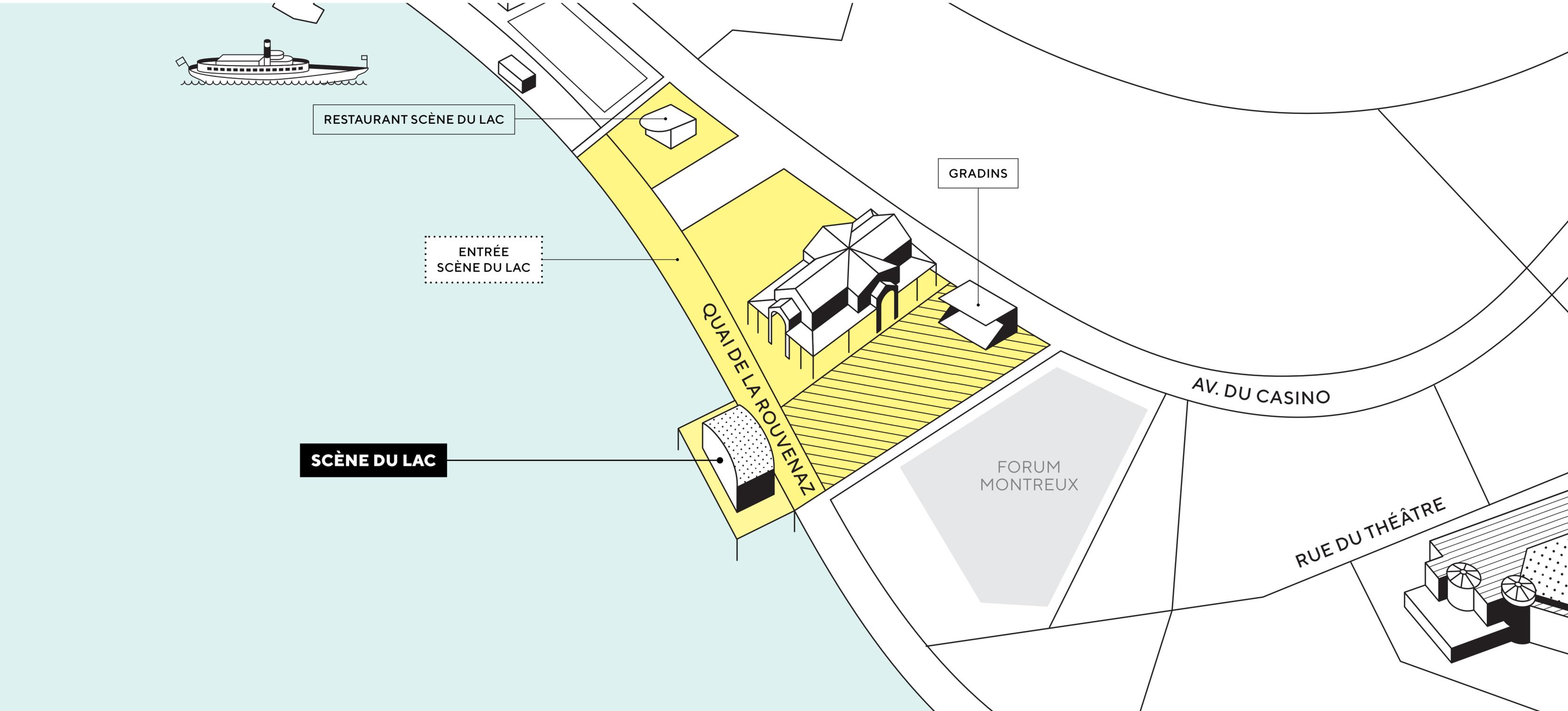
QUAI DE LA ROUVENAZ

GRADINS

FORUM
MONTREUX

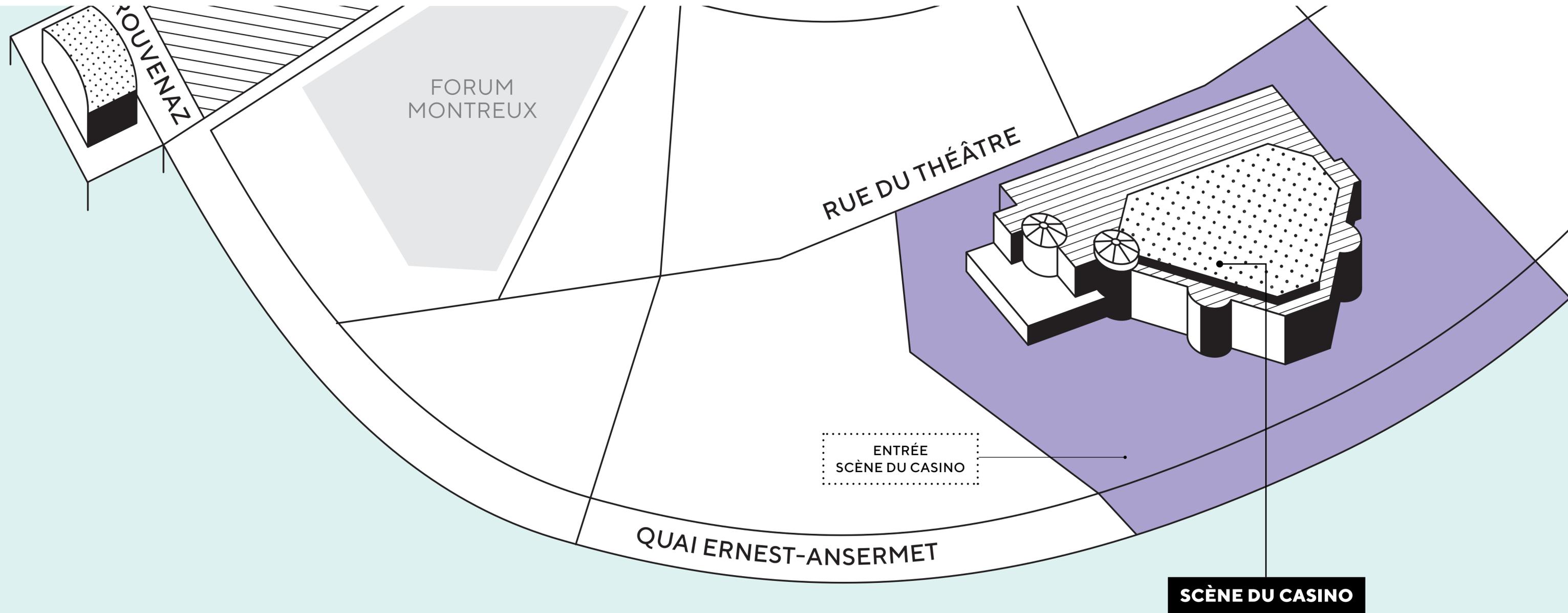
AV. DU CASINO

RUE DU THÉÂTRE



ZONE E

CASINO BARRIÈRE MONTREUX



HORAIRES DES ZONES



ZONE A - TERRASSES

IPANEMA

DI-ME 18:00 - 03:00
JE-SA 18:00 - 04:00

EL MUNDO

LU-ME 18:00 - 03:00
JE-VE 18:00 - 04:00
SA 16:00 - 04:00
DI 16:00 - 03:00

VAUDOISE DECK

DI-ME 12:00 - 03:00
JE-SA 12:00 - 04:00

BAR PUB

DI-ME 16:00 - 03:00
JE-SA 16:00 - 04:00

TERRASSE NESTLÉ

DI-ME 12:00 - 03:00
JE-SA 12:00 - 04:00

TERRASSE PORSCHE

DI-ME 12:00 - 02:00
JE-SA 12:00 - 04:00

LI LO BAR

DI-ME 12:00 - 03:00
JE-SA 12:00 - 04:00

ZONE A - LAKE HOUSE

LA COUPOLE

LU-DI 23:00 - 05:00

THE MEMPHIS

LU-DI 17:00 - 05:00

LE CINÉMA & LA BIBLIOTHÈQUE

LU-DI 17:00 - 02:00

ZONE A - AUTRES

LES JARDINS

LU-DI 17:00 - 02:00

STANDS FOOD & BARS

LU-DI 17:00 - 04:00

ZONE B

MONTREUX JAZZ LOFT

LU-DI: 16:00 - 02:00

PURPLE FISH

DI-ME 12:00 - 00:00
JE-SA 12:00 - 02:00

ZONE C

SUPER BOCK STAGE

DI-ME 12:00 - 00:00
JE-SA 14:00 - 02:00

STANDS FOOD & BARS

DI-ME 12:00 - 02:00
JE-SA 12:00 - 04:00

ZONE ACCUEIL

LU-DI 11:00 - 23:00

SPOTLIGHT STAGE

DI-ME 18:00 - 00:00
JE-SA 18:00 - 02:00

STAND SWISSCOM

DI-ME 12:00 - 00:00
JE-SA 12:00 - 02:00

ZONE D

SCÈNE DU LAC

LU-DI 18:00 - 00:00

RESTAURANT MJF

DI-JE 12:00 - 00:00
VE-SA 12:00 - 01:00

ZONE E

SCÈNE DU CASINO

LU-DI 19:30 - 00:00

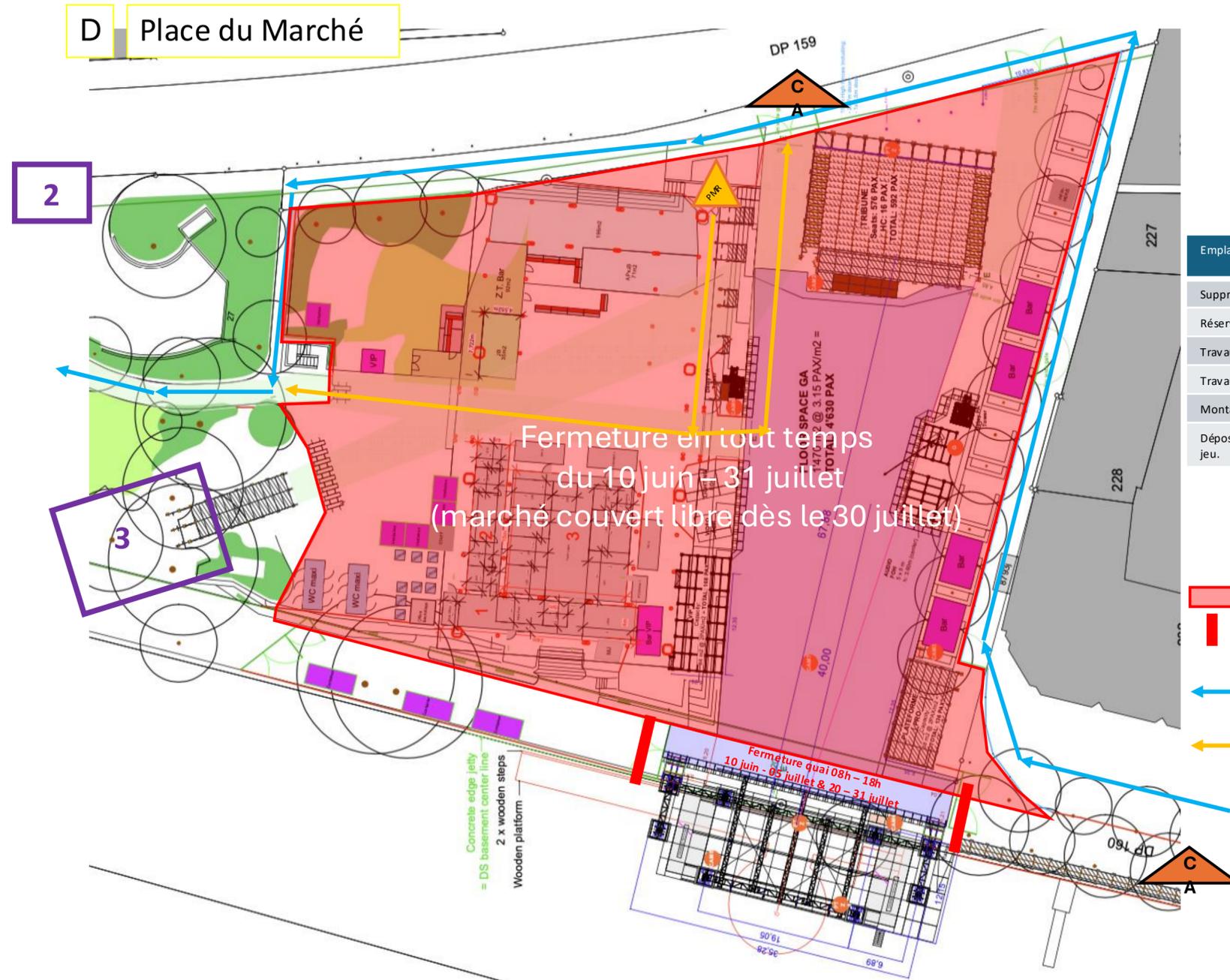
PLANNING DES TRAVAUX



Montages et démontages généraux	MONTAGES	DÉMONTAGES
	26 mai	8 août
ZONE A - PALACE ET TERRASSES		
Terrasses lacustres Quai de Vernex	26 mai	8 août
Terrasses lacustres Quai Edouard-Jaccoud	26 mai	8 août
Jardins du Palace	17 juin	28 juillet
Montages aménagements MJF	11 juin	8 août
ZONE B - LOFT		
Montages aménagements MJF	11 juin	8 août
ZONE C - LES PARCS		
Terrasses lacustres Parc Suisse - Place de la Rouvenaz	2 juin	8 août
Place de l'Eurovision	11 juin	8 août
Montages aménagements MJF	11 juin	8 août
ZONE D - PLACE DU MARCHÉ		
Travaux lacustres pour Scène du Lac	9 juin	8 août
Fermeture Place du Marché et Marché Couvert	10 juin	31 juillet
Construction Scène du Lac	21 juin	26 juillet
Montages aménagements MJF	10 juin	8 août
ZONE E - CASINO		
Montages extérieurs et intérieurs du Casino	18 juin	31 juillet

FONCTIONNEMENT PLACE DU MARCHÉ

Montages - Démontages (10 juin-3 juillet / 20 juillet-31 juillet)



MONTAGES / DEMONTAGES

Mai 2025							Juin 2025							Juillet 2025						
L	M	J	V	S	D		L	M	J	V	S	D		L	M	J	V	S	D	
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	7	8	9	10	11	12	13
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	14	15	16	17	18	19	20
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	21	22	23	24	25	26	27
26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	29	28	29	30	31			
							30													

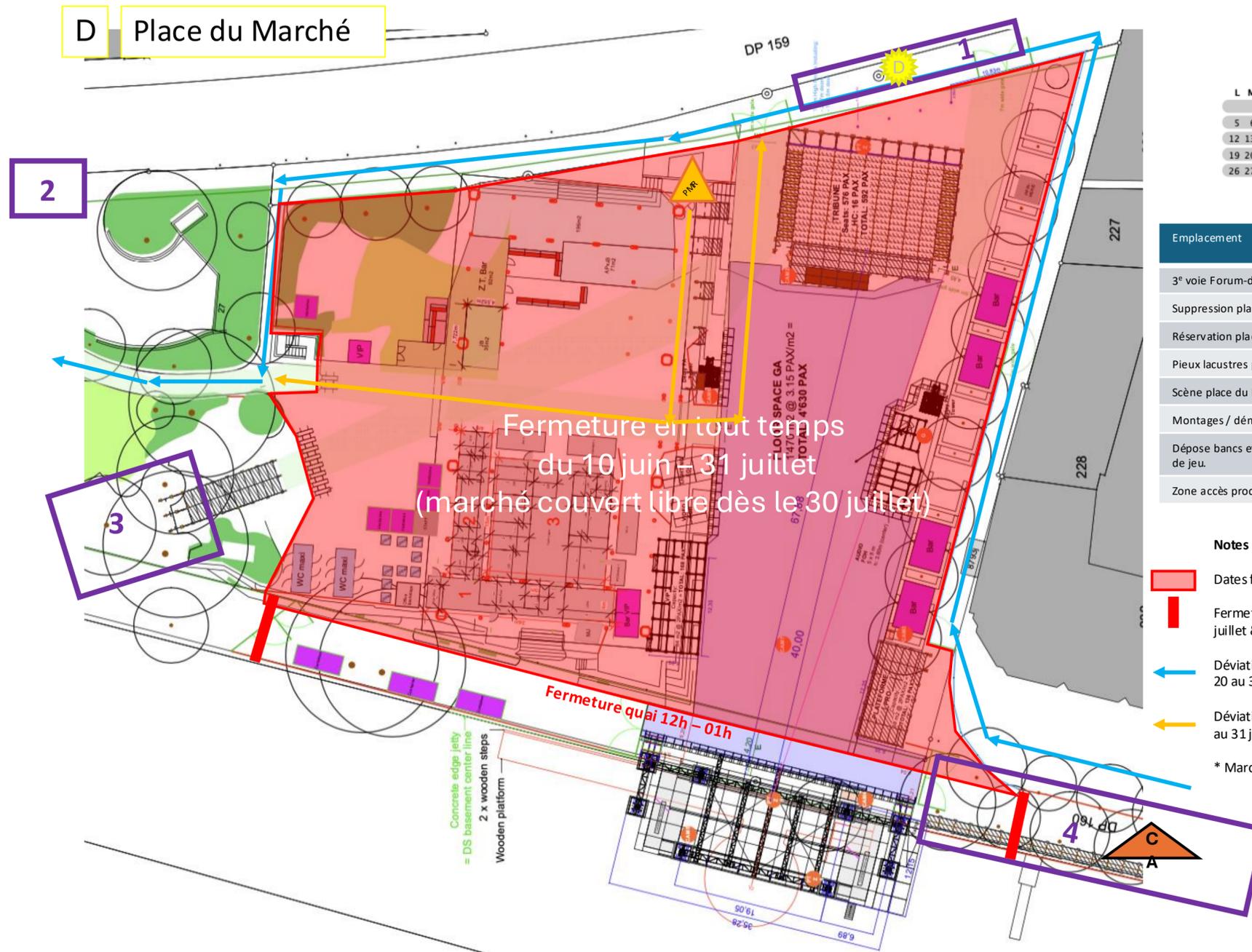
Emplacement	Date début	Date fin	Zone Festival
Suppression places parking bus Rouvenaz (2)	2 juin 25	02 août 25	D
Réservation place du Marché, inclus parc à côté	10 juin 25	31 juillet 25*	D
Travaux pieux lacustres place du Marché	09 juin 25	08 août 25	D
Travaux & exploitation scène place du Marché	21 juin 25	24 juillet 25	D
Montages / démontages générales MJF	10 juin 25	08 août 25	A-E
Dépose bancs et jeux (3), inaccessibilité place de jeu.	10 juin 25	31 juillet 25	D

Notes

- █ Dates fermeture place du Marché (barrières): 10 juin – 31 juillet 2025
 - █ Fermeture (barrières, agents) montages et démontages: 08h - 18h du 10 juin au 03 juillet & du 20 au 31 juillet.
 - Déviation piétonne par le Forum et le nord: 08h - 18h du 10 juin au 03 juillet & du 20 au 31 juillet.
 - Déviation PMR depuis ascenseur parking 08h - 18h du 10 juin au 03 juillet & du 20 au 31 juillet.
- * Marché couvert libre dès le 30 juillet fin d'après-midi

FONCTIONNEMENT PLACE DU MARCHÉ

Festival (4-19 juillet)



Fermeture en tout temps
du 10 juin – 31 juillet
(marché couvert libre dès le 30 juillet)

FESTIVAL

Mai 2025							Juin 2025							Juillet 2025								
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D		
			1	2	3	4							1				1	2	3	4	5	6
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	7	8	9	10	11	12	13		
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	14	15	16	17	18	19	20		
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	21	22	23	24	25	26	27		
26	27	28	29	30	31	23	24	25	26	27	28	29	28	29	30	31						
							30															

Emplacement	Date début	Date fin	Zone Festival
3 ^e voie Forum-dépose VIP (1)	2 juillet 25	20 juillet 25	D
Suppression places parking bus Rouvenaz (2)	2 juin 25	31 juillet 25	D
Réservation place du Marché, inclus parc à côté	10 juin 25	31 juillet 25*	D
Pieux lacustres place du Marché	09 juin 25	08 août 25	D
Scène place du Marché	21 juin 25	24 juillet 25	D
Montages / démontages générales MJF	10 juin 25	08 août 25	A-E
Dépose bancs et jeux (3), inaccessibilité place de jeu.	10 juin 25	31 juillet 25	D
Zone accès production est (4)	03 juillet 25	20 juillet 25	D

- Notes**
- █ Dates fermeture place du Marché (barrières): 10 juin – 31 juillet 2025
 - █ Fermeture (barrières, agents) montages et démontages: 08h - 18h du 10 juin au 03 juillet & du 20 au 31 juillet.
 - Déviation piétonne par le Forum et le nord: 08h - 18h du 10 juin au 03 juillet & du 20 au 31 juillet.
 - Déviation PMR depuis ascenseur parking 08h - 18h du 10 juin au 03 juillet & du 20 au 31 juillet.
 - * Marché couvert libre dès le 30 juillet fin d'après-midi

PLAN MOBILITÉ FESTIVALIERS



- **Gratuité des VMCV** dès 18h en semaine et dès 14h les week-ends (lignes 201, 204 et 291)
- **Ajout de trains CFF** spéciaux quotidiens en fin de soirée
- **Mise en place de bus** à destination de Fribourg, Berne et Thun
- Installation de **parcs à vélos supplémentaires** sur le tronçon du MJF
- Incitation claire pour prendre les **transports publics** dans la communication du Festival et de la Commune de Montreux

3

Restrictions de circulation et sécurité



MOBILITE
RIVIERA



PROTECTION
CIVILE RIVIERA
PAYS-D'ENHAUT



POLICE
RIVIERA

Restrictions de circulation de 17h à 2h

Montreux Jazz Festival

Du 4 au 19 juillet
de 17h à 02h



Itinéraire conseillé par



Montreux Jazz Festival

Du 4 au 19 juillet
de 17h à 02h



Itinéraire conseillé par




À L'EXCEPTION:
 • VMCV
 • Services de secours et DGMR (urgences uniquement)
 • Jazz



Stationnement Grand-Rue

Pour une période incluant le montage, le festival et le démontage, les stationnements extérieurs de la Grand-Rue seront indisponibles et occupés progressivement, selon le tableau récapitulatif ci-dessous.

4 juillet	19 juillet	17h à 2h	Circulation ayants droit (macarons)	Avenue Claude-Nobs Grand-Rue
4 juillet	19 juillet	17h à 2h 14h à 2h	Circulation en sens unique En semaine Le week-end	Avenue des Alpes Rue de la Paix
4 juillet	19 juillet	En continu	Stationnement indisponible	Rue Igor-Stravinsky
4 juillet	19 juillet	Au besoin	Restriction ponctuelle	Rue du Théâtre
4 juillet	19 juillet	En continu	Accès garanti par la Rue du Théâtre	Parking du Marché

Procédure pour autorisations



Les conditions d'obtention d'un macaron sont les suivantes :

- Avoir une résidence ou un commerce sur la Grand-Rue
- Avoir une place de stationnement privée, hors du domaine public
- Avoir un accès à cette place uniquement par la Grand-Rue

Pour faire la demande d'macaron d'accès :

- Envoyer un e-mail à l'adresse : mobilite@securiv.ch d'ici au 23 juin 2025
- Joindre la copie du bail de location de la place de parc
- Spécifier le numéro de plaque du véhicule autorisé

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.

Le macaron donnera une autorisation de circuler et non de stationner dans la Grand-Rue et sera envoyé par poste à l'adresse mentionnée sur le bail. Durant le festival de 17h à 2h, la zone de contrôle se fera uniquement par la descente de la Rue de la Gare au niveau du giratoire de l'Avenue des Alpes.

4

Contacts

MONTREUX JAZZ FESTIVAL

Pour toute question ou signalement à faire concernant le MJF :

- info2025@mjf.ch
- 021 966 44 44

COMMUNE DE MONTREUX

Pour toute information concernant la commune en lien avec le MJF :

- commune.mjf@montreux.ch

DEMANDE DE MACARONS

Office de la mobilité :

- mobilite@securive.ch

5

Questions Réponses

Merci!